

erreurs du passé et les éviter à l'avenir en augmentant nos revenus sans imposer des taxes inutiles au peuple ou en retranchant de suite toutes les dépenses qui ne sont pas absolument requises par le service public.

Si, d'un autre côté, comme je le crois, nous augmentons graduellement notre revenu, et si par là nous nous mettons en position de dépenser plus pour avancer les améliorations publiques et pour augmenter l'efficacité du service civil, nous ne devons pas, à cause de cela, nous montrer insoucieux de nos ressources, ni les dépenser témérairement. Nous ne devons pas non plus, parce que notre balance en caisse augmente d'année en année, nous lancer dans des dépenses extravagantes; au contraire, nous devons nous mettre d'autant plus sur nos gardes contre les dépenses inutiles, afin de nous mettre par là en position de faire face aux dépenses imprévues qui peuvent se présenter et d'aider aux entreprises de nature à développer les ressources de notre Province, à retenir notre population dans le pays, à l'augmenter par l'immigration étrangère, de donner l'instruction à la génération qui grandit, d'avancer en général la prospérité et d'augmenter le bien-être du peuple.

J'espère que les comptes publics soumis à la chambre seront trouvés clairs et satisfaisants; qu'ils prouveront que les deniers de la Province ont été dépensés judicieusement et d'une manière conforme aux désirs formellement exprimés de la législature.

Aussi tout en donnant un sommaire des dépenses et des recettes de l'année passée, je n'ai pas intention d'entrer pour chaque chef dans les détails minutieux que j'ai donnés en d'autres circonstances, mais seulement de borner mes explications aux chiffres dont l'intelligence semble exiger plus que la simple lecture des comptes publics. Cependant, M. l'Orateur, avant d'entrer dans ces explications, on vandra bien me permettre de traiter aussi brièvement que possible une question importante, dont il a déjà été plus ou moins parlé en pareille circonstance depuis la Confédération, question qui, je suis heureux de le constater, se présente maintenant sous un aspect différent de celui qu'elle a offert jusqu'aujourd'hui, et qui, je n'en doute pas, causera beaucoup de plaisir à cette honorable Chambre.

ARBITRAGE INTERPROVINCIAL.

Inutile de dire que je veux parler de l'*Arbitrage entre les Provinces de Québec et d'Ontario*. (Econtez! écoutez!) Cette question a donné